

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00518**

**SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2020**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 119

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,  
Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,  
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,  
M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE,  
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ  
GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,  
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 13 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20211202-D20210051810

DATE D’AFFICHAGE :13 décembre 2021

M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,  
Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY,  
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,  
M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,  
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Christophe CHALAND,  
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

## DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

### SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2020

#### Contexte

En 2017, Saint-Etienne Métropole est devenue actionnaire de la Société Publique Locale Crématorium de Montmartre en participant à la création de cette société.

Le présent rapport a pour objet d'informer les élus de Saint-Etienne Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du C.G.C.T.

La société a pour objet la construction d'un crématorium public et son exploitation, directement ou par délégation à un tiers, ainsi que toutes activités s'y rapportant.

#### I. Données générales

##### A. Composition du capital social :

Le capital social s'élève à 2 920 000 € divisé en 292 000 actions d'une valeur nominale de 10 € selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre actions	Part capital en	Part en %	Nombre administrateurs
Saint-Etienne Métropole	226 495	2 264 950	77,57%	7
Loire-Forez	37 415	374 150	12,81%	2
Forez-Est	13 985	139 850	4,79%	1
Marches du Velay	14 105	141 050	4,83%	1
Total	292 000	2 920 000	100%	11

##### B. Personnel de la société :

Il n'y a aucun salarié au sein de la société. Mme BARGE dispose d'un mandat social en tant que directrice générale.

##### C. Informations diverses

Conformément aux dispositions des articles L232-1 et suivants du Code de commerce, l'assemblée délibérante est informée des points suivants :

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices,
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés,
- Prêts interentreprises : la société n'a consenti aucun prêt à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques,
- Filiales et participations : la société ne possède aucune filiale ou participation.

#### **D. Evénements significatifs intervenus en 2020 :**

La crise sanitaire liée au COVID-19 a provoqué une forte hausse des décès ce qui a entraîné une plus forte activité qu'en 2019. Le nombre de crémation réalisé est de 2 759 pour un prévisionnel de 2 325. En 2019, le nombre de crémation réalisé avait été de 2 277 soit une évolution de + 482 soit +21,2 %.

#### **E. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

La poursuite de la crise sanitaire implique une nécessaire adaptation (jauge pour les cérémonies révisée, planning,..).

Une renégociation des emprunts est en cours afin de bénéficier de la baisse des taux d'intérêts.

#### **F. Perspectives de la société :**

Un compte de résultat prévisionnel pour 2020 a été présenté au Conseil d'Administration du 15 décembre 2020.

## **II. COMPTES ANNUELS**

### **A. COMPTE DE RESULTAT**

#### **1. Les charges d'exploitation**

Le total des charges d'exploitation s'élève à la somme de 1 078 824 €. Il se décompose de la façon suivante :

- **Autres achats et charges externes**

Ce poste s'élève à 555 784 € et comprend notamment :

- Fluides (gaz, électricité et eau) pour 96 883 €,
- Achats de prestations (marché avec CLAREA) pour 376 711 €,
- Maintenance pour 19 872 €,
- Honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes, conseil juridique) : 13 640 €,

- **Salaires et charges sociales**

Le montant est de 68 489 € correspond aux indemnités du mandat social de la directrice générale,

- **Dotations aux amortissements et provisions**

Ce poste qui s'élève à 423 591 € correspond à l'amortissement de l'équipement pour 410 489 € et 12 742 € pour les provisions.

## **2. Les produits d'exploitation**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 356 340 € dont 1 265 633 € pour les crémations, 22 750 € pour les pièces anatomiques et 20 910 € pour les reprises administratives. Les autres prestations représentent 47 047 € dont 9 850 € pour la location des salles de convivialité et 13 142 € pour les prestations de maître de cérémonie.

## **3. Résultats**

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à + 277 156 €. Il s'explique par une bonne maîtrise des charges, conformes à leur prévision et surtout un chiffre d'affaires bien supérieur aux prévisions.

Le résultat financier est déficitaire de 85 121 € et correspond aux intérêts sur les emprunts souscrits auprès de la Caisse d'épargne et du Crédit agricole.

Le résultat exceptionnel est de – 2 516 €.

En conséquence, après prise en compte de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 17 331 € (montant minoré par l'imputation de déficits antérieurs), le résultat net 2020 est bénéficiaire de 172 548 €.

## **4. Dépenses non déductibles fiscalement**

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, on constate qu'il n'y a aucune dépense et charge visées à l'article 39.4 dudit code.

## **B. BILAN**

### **1. ACTIF**

#### **Actif immobilisé**

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 7 137 295 €. La valeur nette comptable s'établit à 6 291 667€ après amortissement.

#### **Actif circulant**

Le total de ce poste s'établit à 1 479 541 € dont :

- Clients et comptes rattachés : 258 621 €
- Etat, taxe sur le chiffre d'affaires : 36 354 €
- Disponibilités : 1 176 038 €.

### **2. PASSIF**

#### **Capitaux propres**

Les capitaux propres sont de 2 982 484 € et se décomposent comme suit :

- Capital social : 2 920 000€
- Report à nouveau des exercices antérieurs : -110 064 €
- Résultat de l'exercice : + 172 548 €

Il a été proposé de l'affecter comme suit :

- Apurement des pertes antérieures : 110 064 €
- Affectation à la réserve légale : 3 124 €
- Affectation autres réserves : 59 360 €

### **Dettes**

Elles se répartissent de la façon suivante :

- Emprunts : 4 408 427 €
- Dettes fournisseurs : 250 713 €
- Fiscales et sociales : 95 766 €

### **III. ACTIVITE OPERATIONNELLE**

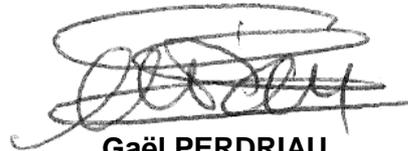
Le nombre de crémations effectuées en 2020 a été relativement élevé, cette augmentation étant due principalement au surplus d'activité liée au COVID 19.

Les parts de marché gagnées au cours de 2019 ont été maintenues en 2020.

Les ventes de prestations annexes ont été perturbées par les différentes restrictions dues aux mesures sanitaires. Les salles de convivialité ont été fermées pendant plus de la moitié de l'année, leurs ventes sont donc en baisse. On peut également noter une augmentation des ventes des prestations des Maîtres de cérémonie, la qualité de la prestation rendue par les collaborateurs amenant certaines pompes funèbres à leur confier de plus en plus l'accompagnement des familles.

**Le Conseil Métropolitain prend acte de cette information sur l'activité de la SPL Crématorium de Montmartre au titre de l'année 2020.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**